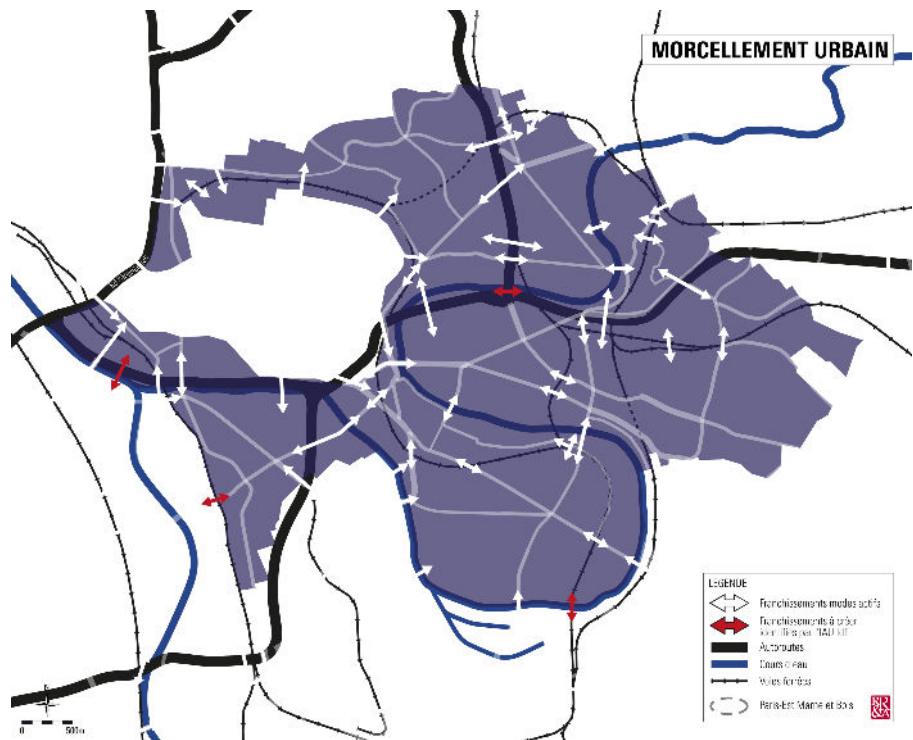


Intégrer le territoire aux dynamiques de développement métropolitaines grâce au PLUi



Les franchissements modes actifs existants et à créer sur le territoire

L'établissement public territorial Paris Est Marne & Bois regroupe 13 communes de l'est parisien et dispose de nombreuses infrastructures de transports (A4, A86, RER A, D, E). Si ces dernières sont des atouts indéniables, elle forment également des coupures urbaines pour les modes actifs, au même titre que la coupure fluviale formée par la Marne.

Le Grand Paris se développe et l'EPT s'apprête à accueillir les infrastructures de transports qui l'accompagnent : création de la ligne 15, prolongement de la ligne 1... Celles-ci répondent à des enjeux de développement et de maillage du réseau TC structurant :

- ▶ intégrer les grands axes routiers et ferroviaires dans la ville en créant des franchissements,
- ▶ assurer les liaisons transversales avec les pôles métropolitains.

Les nombreuses centralités du territoire (cœur de ville, gares, linéaire commercial) créent une ville des proximités et permettent de réfléchir à une ville marchable. Les nouvelles gares du Grand Paris Express s'ajoutent à ces dernières. L'aménagement de celles-ci et leurs abords devra se faire en accord avec les logiques actuelles de mobilité :

- ▶ adapter les infrastructures du Grand Paris Express à l'EPT,
- ▶ assurer un rabattement modes actifs et bus sur les gares.

Aux côtés de Ville Ouverte, mandataire, RR&A réfléchit à la manière d'impulser les dynamiques du Grand Paris au territoire, tout en gardant les identités des 13 communes qui composent l'EPT.